



Toulouse le 11 octobre 2018

à Madame la Rectrice
à Monsieur le DRH
de l'Académie de Toulouse

Objet: recrutement sur liste complémentaire

Madame la Rectrice, Monsieur le Directeur des ressources humaines,

Dès cette rentrée, plusieurs départements de notre académie accusent un déficit d'enseignant-es du premier degré. (Gers, Aveyron, Hautes-Pyrénées, Tarn-et-Garonne). Les autres départements ne sauraient tarder.

Nous savons d'ores et déjà que 5 départements ont eu recours à la contractualisation.

Pour nos organisations syndicales, le choix de l'embauche de contractuel-les est inadmissible. Il y a 21 candidat-es sur la liste complémentaire, c'est le minimum qu'il faut recruter. Le recours à des contractuel-les alors que la liste complémentaire est loin d'être épuisée dans l'académie n'est pas justifié. Il faut aussi interroger la possibilité de rallonger cette liste pour assurer une année sereine dans nos départements.

Comme cela a été fait par le passé dans notre académie, nous demandons que le recours à la liste complémentaire soit possible en cours d'année pour combler les vacances de postes. En poste à temps plein pour l'année 2018-2019, ces candidat-es effectueraient leur année de stagiaire à la rentrée 2019. Cette solution permettrait d'éviter le recours massif à la contractualisation dans l'Académie et assurerait un véritable statut aux personnes recrutées et des perspectives de formation.

Nous vous demandons donc de très rapidement faire un inventaire des besoins de chaque département et d'y répondre par le recrutement sur la liste complémentaire. Dans le même sens, une fois ces besoins estimés, nous vous demandons de réunir un nouveau jury académique pour allonger cette liste autant que nécessaire.

Nous n'accepterons pas que les écoles, les élèves et les collègues soient mis en difficultés cette année par un manque de professeurs des écoles, alors que des possibilités concrètes de recrutement existent.

Nous souhaiterions pouvoir échanger rapidement avec vous sur ce point et vous demandons donc de nous recevoir en audience.

Soyez assurés, Madame la Rectrice, Monsieur le directeur des ressources humaines, de notre attachement au Service Public d'Éducation et au dialogue social.